



Funérailles HALTER Yvan

Bonjour à tous , Désoler à tous de vous rappeler la tragédie avec mon message mais je n'est pas trop le choix. Si vous avez besoin de plus de précision n'hésitez pas l'histoire est assez complexe La facture des funérailles de notre père Yvan s'élève à 6102,41€, des options complètement inutiles ont été choisis ce qu'il fait que la facture s'élève aussi haut , malheureusement la facture est refusé d'être payer donc on se tourne vers les héritiers forcements donc soit Ysaline Rudy (et thao 13 ans donc il n'est pas au courant de tout ça)Les assurances décès (8000€ au total) couvrent seulement les frais notaires , les factures à payer qui était en retards , les impôts , la banque car on a du demander les papiers de relever bancaire vu qu'ils nous ont pas été remis , les fermetures des comptes liées par exemple à la box , ect et les frais ne sont même pas finis Sur les comptes bancaires ou de l'argent a été retiré et transféré (pas besoin de préciser par qui) entre le lendemain du décès et la veille de l'enterrement il n'y avait donc aucune somme qui peut aider ,environ 3000€ sont donc en attente d'être rendue (le dépôt de plainte à été fait début février mais la gendarmerie n'avancent pas et les pompes funèbres commencent à s'impatienter d'être payer , n'étant même pas sûr que cette argent soit rendue vu qu'elle n'est sûrement pas prélevable ne travaillant pas et ayant une rentrée d'argent minimale), on verra bien La maison a été vendu en mai 2023 , mon

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/iHlyMJMz>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Ysaline Halter